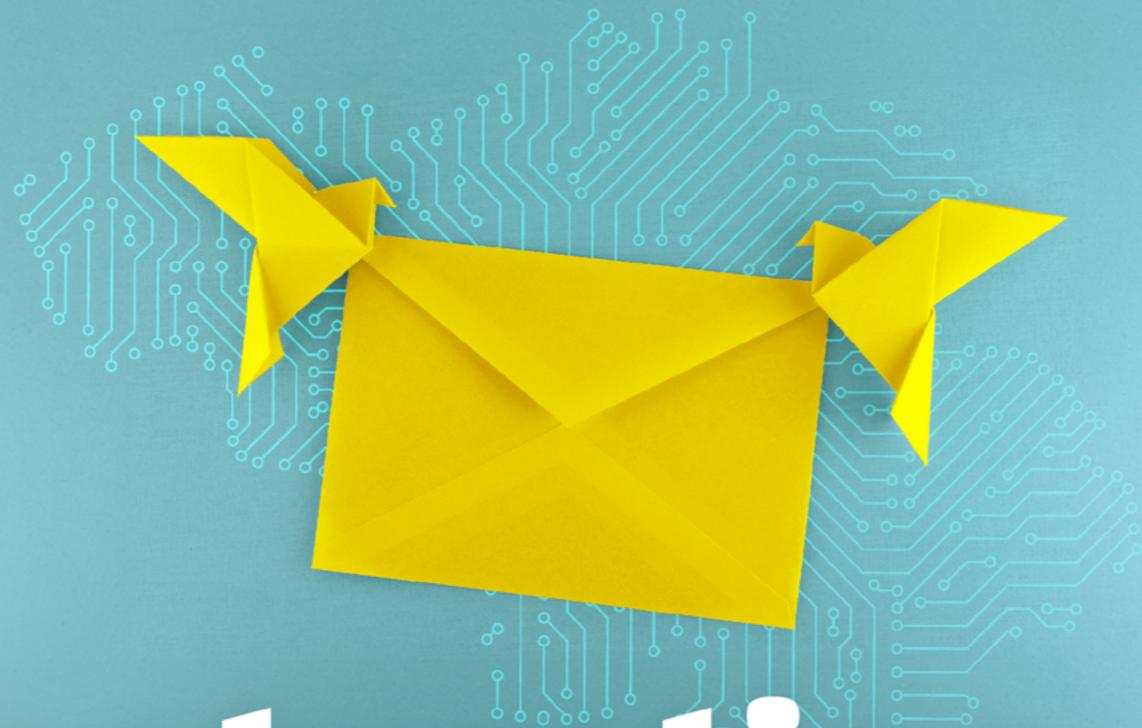


Teamleader 



Facturation électronique

le guide ultime pour les PME

La facturation électronique, ou e-invoicing en anglais, est un thème d'actualité.

En effet, l'UE rendra bientôt la facturation électronique obligatoire entre les entreprises au sein de l'Union européenne. En Belgique, cette obligation s'appliquera dès le 1er janvier 2026.

Que les choses soient claires : une facture que vous envoyez par voie numérique, sous forme de fichier PDF par exemple, n'est pas une facture électronique.

Dans ce guide sur la facturation électronique, nous vous expliquons de quoi il s'agit exactement, nous vous briefons pour vous éviter une fraude fiscale accidentelle, et nous vous expliquons en quoi la facturation électronique va vous permettre de gagner du temps et de l'argent.

(Vous n'avez pas particulièrement envie de savoir ce qu'est la facturation électronique exactement, ni ce qu'implique précisément la nouvelle législation à ce sujet, mais vous voulez simplement être en règle ? Alors, lisez directement le chapitre [Facturation électronique : premiers pas.](#))



Sommaire



- 1.** La facturation électronique, qu'est-ce que c'est ?
- 2.** La facturation électronique obligatoire dans l'Union européenne
- 3.** Envoyer/recevoir des factures électroniques
- 4.** Les avantages de la facturation électronique pour votre entreprise
- 5.** Facturation électronique : premiers pas
- 6.** Et Teamleader Focus ?



CHAPITRE 1

La facturation électronique, qu'est-ce que c'est ?

Commençons par la terminologie : une facture électronique est également connu sous son équivalent anglais : e-invoice. Les deux termes sont utilisés dans cet e-book.

Mais il faut savoir qu'une facture électronique ou e-invoice n'est pas une simple facture numérique, c'est-à-dire une facture que vous envoyez sous forme numérique. Un fichier PDF, Word ou Excel envoyé par e-mail, par exemple. Ou encore, une facture papier scannée (à l'ancienne !)

Une facture électronique doit pouvoir être lue et traitée automatiquement dans le système logiciel du destinataire. ce qui implique qu'aucune intervention humaine n'est nécessaire pour saisir les factures.

Dans le jargon technique, une facture électronique ou e-invoice est une facture conforme à la **norme UBL** et envoyée ou reçue via le **réseau Peppol**.

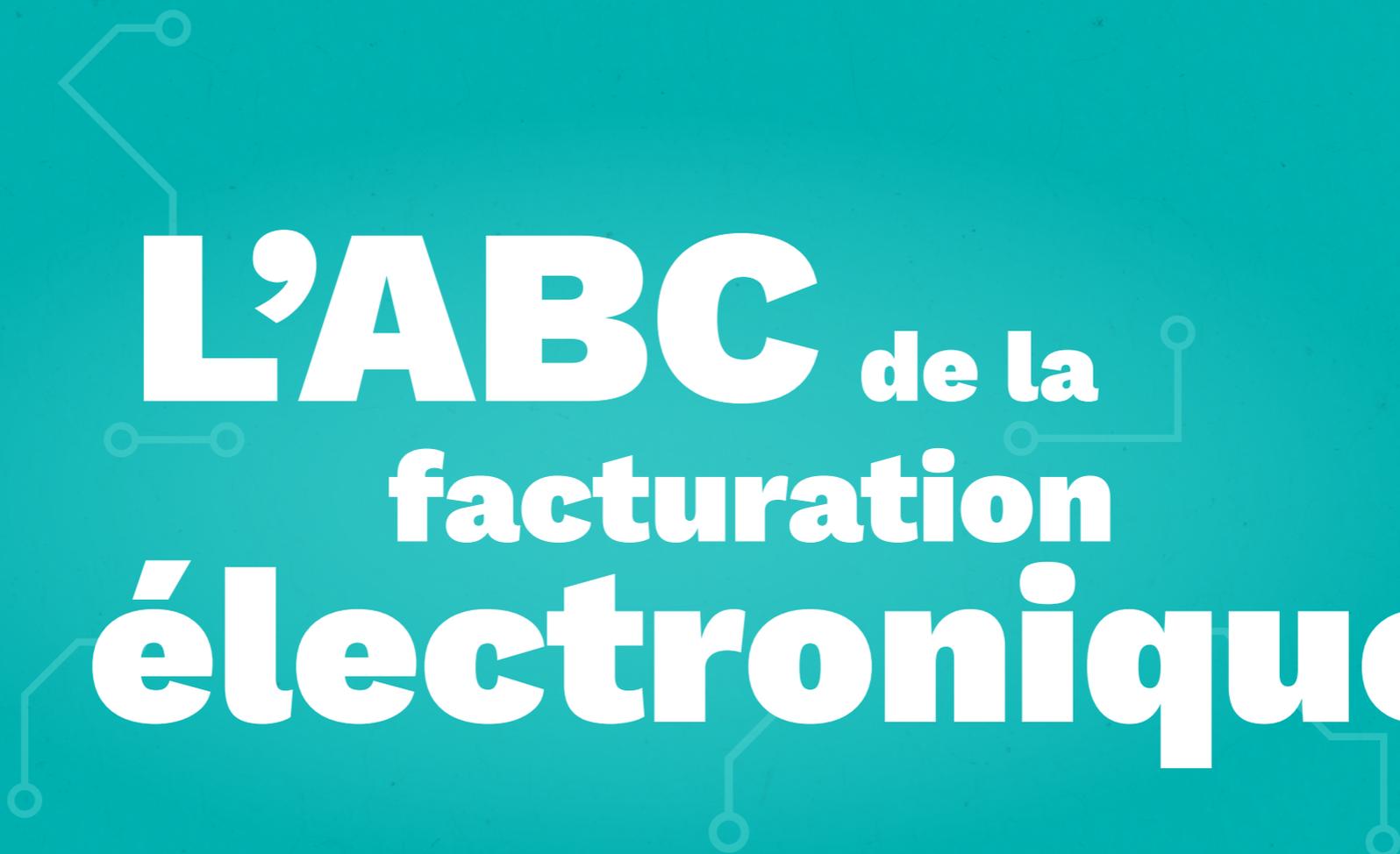
Pour envoyer des factures électroniques à d'autres entreprises via Peppol, ou pour recevoir vous-même des factures électroniques, vous avez besoin d'un logiciel de facturation.



Peppol ? UBL ? Logiciel de facturation ? Kézako ? Nous vous expliquons tous les termes en détail ci-dessous.

Vous n'avez pas besoin de tous ces détails ? Dans ce cas, [cliquez directement](#) sur ce qui vous intéresse pour pouvoir adopter la facturation électronique.



The background features several light blue circuit traces with circular nodes, resembling a printed circuit board layout, scattered around the text.

L'ABC de la **facturation** **électronique**



1. Peppol

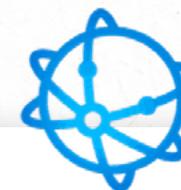
Peppol, ou Pan-European Public Procurement Online, est un réseau international sécurisé qui permet aux entreprises d'échanger des documents électroniques importants avec toute personne faisant partie de ce réseau. Il est principalement utilisé pour envoyer et recevoir des factures.

Initialement développé en tant que norme européenne, des entreprises du monde entier l'ont adopté depuis. Et c'est une bonne chose : cette norme facilite déjà grandement le traitement des transactions électroniques dans le monde entier.

L'objectif du réseau est de **simplifier** l'ensemble du processus, de l'achat au paiement, et de **réduire la fraude**.

En effet, les factures électroniques envoyées via le réseau Peppol sont traitées automatiquement. Dix minutes après son envoi, la facture est déjà introduite dans le système du destinataire, sans intervention humaine. Là encore, vous gagnez beaucoup de temps et le risque d'erreur est minime.

Sans compter que comme vous ne pouvez plus recevoir de factures de tout le monde, comme c'est le cas par e-mail, le risque de fraude est fortement réduit.



On peut comparer le réseau Peppol à un réseau téléphonique (bien sécurisé) :

- vous disposez d'un identifiant Peppol unique (un « numéro de téléphone »).
- Les entreprises peuvent s'envoyer des factures électroniques en toute sécurité grâce à cet identifiant Peppol unique.
- Vous avez accès au réseau Peppol via un point d'accès, ou **Access Point (AP)**. Comme un fournisseur de télécommunications qui vous connecte au réseau téléphonique.
- Les factures ne peuvent être échangées qu'avec d'autres entreprises connectées au réseau Peppol.

Vous envoyez vos factures à l'aide d'un outil de facturation qui se connecte au réseau Peppol. Vous changez d'outil de facturation ou de point d'accès ? Dans ce cas, vous conservez le même identifiant Peppol. Ainsi, vos fournisseurs et vos clients peuvent toujours vous joindre via le même identifiant Peppol.



Comment faire pour obtenir un identifiant Peppol ?

Vous n'avez rien à faire pour l'obtenir. L'outil de facturation que vous utilisez pour vous connecter au réseau Peppol utilise votre numéro BCE pour vous enregistrer. Votre numéro BCE (qui est votre numéro de TVA sans le « BE ») devient alors votre identifiant Peppol.

Vos clients seront également enregistrés avec leur numéro CBE sur le réseau Peppol. Votre logiciel de facturation peut vérifier s'ils sont déjà connectés et vous pouvez alors choisir de leur envoyer votre facture via Peppol. Vous n'avez donc pas besoin de leur demander leur identifiant Peppol, votre logiciel le connaît déjà. En outre, tant que la facturation électronique n'est pas obligatoire en Belgique, vous avez toujours le choix d'envoyer votre facture par courrier électronique.



2. GLN

(Le GLN ne vous empêchera certainement pas de dormir, mais par souci d'exhaustivité, nous vous l'expliquons).

GLN est l'acronyme de Global Location Number. Vous pouvez demander ce numéro pour vous identifier au niveau international et il est utilisé dans les grandes entreprises pour indiquer une « localisation » plus spécifique que le numéro CBE.

On peut comparer le numéro BCE au numéro de rue d'un immeuble d'habitation et le GNL au numéro d'appartement au sein de cet immeuble.

Vous pouvez demander un identifiant Peppol soit sur la base de votre numéro CBE, soit sur la base de votre numéro GLN. Une entreprise disposant d'un seul numéro CBE peut donc avoir plusieurs identifiants Peppol, qui se basent donc sur différents numéros GLN plutôt que sur le numéro CBE.

3. Le format UBL

Avec la facturation électronique, votre facture est traduite dans un format standardisé lisible par un ordinateur. Il s'agit du **format UBL** (Universal Business Language),

un modèle que les différents logiciels utilisent pour communiquer sur les factures.

Au lieu d'un texte en clair, comme dans un e-mail ou sur papier, les données d'une facture UBL se présentent sous la forme d'un fichier de type .xml (comme les fichiers .pdf, .jpg ou .docx). Cela permet aux systèmes logiciels de lire et de traiter automatiquement les informations contenues dans la facture.

Chaque partie de votre facture (description du produit, adresse, montant hors TVA, montant total, etc.) a un tag spécifique. Les systèmes logiciels reconnaissent ainsi les parties fixes d'une facture.

Autre avantage : vous ne devrez plus traiter vos factures manuellement, les relire et saisir les montants. Si vous utilisez un logiciel de facturation, vous pouvez également rechercher, trier et filtrer les factures à tout moment. Votre charge de travail s'en trouve ainsi considérablement réduite, ainsi que le risque d'erreur humaine.

« Et puis-je également intégrer ces factures au format UBL dans mon outil de comptabilité ? » Oui, c'est tout à fait possible. Votre outil comptable reconnaît sans problème les factures au format UBL.



4. Mercurius

Ceci n'est pertinent que si vous facturez le gouvernement.

En effet, la facturation électronique est déjà obligatoire pour les transactions B2G. Si vous ne disposez pas encore de votre propre logiciel de facturation, vous pouvez passer par la plateforme Mercurius. Cette plateforme est connectée au réseau Peppol.

5. Hermes

« Je n'ai pas de logiciel de facturation pour le moment. Et si quelqu'un m'envoie une facture électronique maintenant ? »

Dans ce cas, vous ne pouvez pas la recevoir. Mais de vous en faites pas, le gouvernement a pensé à tout en créant la « boîte aux lettres » **Hermes** comme solution de rechange. Cela permettra à tout entrepreneur belge de recevoir des factures Peppol, même si vous n'êtes pas encore connecté(e) au réseau Peppol via votre propre logiciel.

Si l'un de vos fournisseurs vous envoie une facture électronique et que vous n'utilisez pas (encore) de logiciel connecté à Peppol, cette facture électronique sera envoyée à Hermes. Vous recevrez ensuite une traduction de la facture électronique dans votre propre boîte aux lettres : un PDF de la facture électronique.

En un mot

Les factures électroniques sont lisibles par un ordinateur (= fichier xml) et sont livrées à vos clients par une voie sécurisée (= Peppol), à leur adresse (= identifiant Peppol, connecté à votre logiciel de facturation). S'il y a plusieurs départements à cette adresse finale, vous pouvez spécifier la localisation (= ajouter un numéro GLN).





CHAPITRE 2

La facturation électronique obligatoire dans l'Union européenne

Pourquoi la facturation électronique est-elle si importante aujourd'hui ? Parce que l'Union européenne va bientôt la rendre obligatoire pour toutes les transactions B2B. L'objectif de l'UE est que tous les États membres introduisent la facturation électronique d'ici 2030 afin de lutter contre la fraude. Chaque État membre est libre de décider quand et comment cela entrera en vigueur. Certains États membres, comme la Roumanie ou l'Italie, se conforment déjà à cette législation.

En Belgique, le gouvernement a décidé que cette date limite pour la facturation B2B s'appliquera **à partir du 1er janvier 2026**. Pour se conformer à cette réglementation européenne, le gouvernement a opté pour la norme européenne, à savoir le réseau Peppol.

La facturation électronique est déjà obligatoire pour les transactions B2G (facturation au gouvernement) en Belgique.

Pourquoi cette loi a-t-elle été adoptée ?

Selon une étude du FMI, la Belgique perd chaque année environ un cinquième de ses recettes de TVA (11 milliards d'euros) en raison de la fraude à la TVA. C'est précisément pour lutter contre cette tendance que la facturation électronique entre entreprises deviendra obligatoire à partir de 2026.

Mais elle joue aussi en votre faveur : la facturation entre entreprises va gagner ainsi en efficacité, grâce à des processus standardisés et automatisés.



Qu'est-ce que cela signifie pour mon entreprise ?

Pour imposer la facturation numérique, toutes les factures que vous envoyez à d'autres entreprises ou à des indépendants (à partir de 2026) devront passer par le réseau PEPPOL.

En tant qu'entreprise belge, vous devrez donc, à partir de 2026, envoyer des factures électroniques à vos clients belges et vous devriez également pouvoir recevoir des factures électroniques de vos fournisseurs belges.

Et il existe des logiciels pour cela.

Qu'en est-il de l'envoi et de la réception de factures à l'étranger ?

- Seules les entreprises belges doivent envoyer leurs factures aux entreprises belges via Peppol. Pour les clients étrangers, par exemple aux Pays-Bas ou en France, vous pouvez continuer à envoyer votre facture par e-mail.
- En tant qu'entreprise néerlandaise, vous n'avez pas à envoyer de factures électroniques à vos clients belges. Sauf si vous facturez le gouvernement, les factures Peppol étant obligatoires au-delà des frontières nationales.



CHAPITRE 3

Comment envoyer/recevoir des factures électroniques ?

Comment envoyer des e-invoices ?

Avec un outil de facturation spécialisé. Pour **envoyer** des factures électroniques, il vous faut un logiciel de facturation connecté au réseau Peppol. Vous créez une facture dans votre logiciel et l'outil la traduit directement dans un format UBL. La facture électronique est envoyée via le réseau sécurisé de Peppol à l'aide de l'identifiant unique de votre client.

Comment recevoir des e-invoices ?

Pour recevoir des factures Peppol ou des factures électroniques, vous avez besoin d'un identifiant Peppol, c'est-à-dire d'une « adresse » à laquelle ces factures sont envoyées. Votre identifiant Peppol est créé via votre outil de facturation connecté au réseau Peppol. Ce logiciel utilise votre numéro CBE (= votre numéro de TVA sans le « BE » devant) pour créer votre identifiant Peppol.

Ensuite, lorsque les fournisseurs veulent vous envoyer une facture électronique, leur logiciel vous trouve automatiquement sur la base de votre identifiant Peppol.

« Mais je ne facture qu'à des particuliers, pas à des entreprises (B2C). Je ne suis donc pas concerné(e) ? »

Si, vous l'êtes. En effet, le nouveau règlement, qui entrera en vigueur en 2026, s'applique non seulement à l'envoi, mais aussi à la **réception des factures**. Ainsi, même si vous ne facturez que des particuliers, vous avez quand même besoin d'un moyen de recevoir les factures Peppol de vos fournisseurs.



CHAPITRE 4

Les avantages de la facturation électronique pour votre entreprise

Je vais donc devoir me procurer un logiciel onéreux ? Onéreux, pas forcément, mais il est vrai que vous allez devoir investir dans un logiciel approprié.

Outre le fait que ce type de logiciel est nécessaire pour continuer à gérer votre entreprise en toute légalité, la facturation électronique vous offre un certain nombre d'avantages.





Vous gagnez du temps

Les factures électroniques sont automatiquement lues et traitées dans le système du destinataire. Vous économisez ainsi beaucoup de temps, d'argent et d'efforts. Et comme ce processus ne nécessite plus d'intervention humaine, le risque d'erreur est fortement réduit.



Vous avez la certitude que votre client reçoit votre facture

Fini le « Mince, cette facture m'a échappé, elle était dans mes spams ». Avec les factures électroniques, vous avez l'assurance que votre client recevra toujours vos factures.



Plus de factures perdues

Les factures de vos fournisseurs arrivent à un seul endroit, où vous pouvez facilement les trier et rechercher la bonne. Vous pouvez ensuite partager ces factures directement avec votre comptable. De plus, comme vos factures sont dans le cloud, elles ne se perdent jamais dans la boîte mails de quelqu'un ou dans les méandres de la Poste. Elles ne se retrouveront donc plus jamais dans la boîte mails de votre collègue qui vient de partir en vacances.



Votre entreprise donne une impression professionnelle, fiable et moderne

En tant qu'entreprise, vous donnez l'impression d'être dans l'air du temps. Si votre client reçoit déjà des factures via Peppol, il y a fort à parier que vous ne vouliez pas être le seul fournisseur à envoyer des factures au format PDF par courrier électronique (ou pire : par voie postale).



CHAPITRE 5

Facturation électronique : premiers pas

Le passage à la facturation électronique est inévitable.

Mais comment la mettre en œuvre dans votre entreprise ? C'est simple :

1. Choisissez un logiciel de facturation adapté

L'envoi de factures électroniques ne peut se faire sans logiciel.

Faites quelques recherches pour déterminer quel logiciel est adapté aux besoins de votre entreprise.

Un critère est déjà évident : assurez-vous que l'outil peut envoyer (et recevoir) des factures Peppol. Le logiciel le moins cher n'est pas toujours la meilleure solution pour répondre à vos besoins.

Avec Teamleader Focus, vous avez la garantie d'avoir le bon logiciel entre les mains.

Non seulement vous pouvez créer et envoyer des factures électroniques, mais il s'agit également d'un outil tout-en-un pour votre CRM, vos devis, vos projets et votre planification. Vous gérez ainsi votre entreprise à l'aide d'un seul et même outil. Avec plus de 230 intégrations, vous pouvez facilement relier tous vos outils préférés tels que votre système de comptabilité, votre logiciel de marketing et votre calendrier. Testez-le maintenant gratuitement pendant 14 jours .

[Testez par vous-même](#)



2. S'inscrire sur le réseau Peppol

Ce logiciel est indispensable pour enregistrer votre entreprise dans Peppol. Votre **enregistrement** dans Peppol vous donne un **identifiant Peppol**, une « adresse » unique à laquelle vous pouvez **recevoir des factures électroniques**.

Le logiciel utilise votre numéro CBE pour vous enregistrer. Votre numéro CBE (votre numéro de TVA sans le « BE ») devient alors votre identifiant Peppol, votre adresse unique.

Cet enregistrement est très simple : votre logiciel de facturation fait le travail à votre place. Une fois votre enregistrement dans Peppol acté, les fournisseurs peuvent vous envoyer des factures électroniques. Ils vous trouvent grâce à votre numéro CBE, qui est ensuite enregistré dans un logiciel particulier. Vos factures électroniques entrent alors directement dans ce logiciel.

Réception et envoi

Grâce à votre **enregistrement dans le réseau Peppol**, vous pouvez désormais recevoir des factures électroniques directement dans le logiciel de facturation de votre choix. L'enregistrement ne peut donc se faire qu'à un seul endroit, dans un seul logiciel et avec un seul identifiant Peppol.

Les factures électroniques peuvent être **envoyées** à partir de différents endroits ou de différents logiciels. Tant que vous avez accès à Peppol (**connexion Peppol**), vous pouvez **envoyer des factures électroniques à vos clients à partir de n'importe quel outil**.

C'est comme si vous envoyiez une lettre par voie postale. Pour l'envoyer à une adresse spécifique, vous pouvez la déposer dans n'importe quelle boîte aux lettres, et le facteur l'apportera à la bonne adresse. Mais cette lettre ne peut arriver qu'à une seule adresse : celle qui figure sur la lettre.

Donc : choisissez un logiciel, enregistrez-vous dans Peppol et c'est parti.



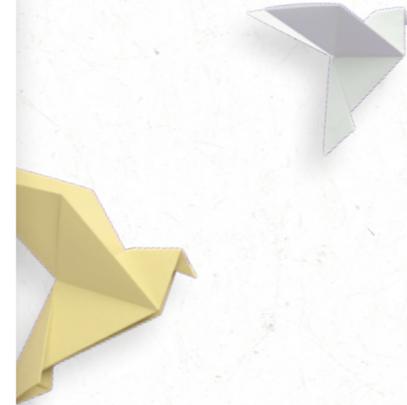
Changement de point d'enregistrement

Peut-être utilisez-vous déjà un outil avec lequel vous êtes enregistré(e) dans le réseau Peppol. Mais il se peut qu'il ne vous apporte pas satisfaction, ou qu'il s'agisse d'une solution temporaire et que vous souhaitiez à présent changer de logiciel, et donc de point d'enregistrement. Alors, comment faire ?

Commencez la procédure d'enregistrement dans votre nouveau logiciel. Si vous le faites dans Teamleader Focus, nous pourrions voir si vous êtes déjà enregistré(e) ailleurs. Si c'est le cas, vous pouvez choisir d'**envoyer** des factures électroniques uniquement via Teamleader Focus. En effet, l'envoi peut toujours se faire à partir de différents endroits. Notez, toutefois, que vous serez toujours enregistré(e) dans Peppol via votre autre logiciel et que **vous ne pourrez pas recevoir de factures électroniques** via Teamleader Focus.

Si vous souhaitez également recevoir des factures via Teamleader Focus, vous devez interrompre votre inscription dans l'outil avec lequel vous êtes actuellement enregistré(e). Pour ce faire, vous devez contacter le fournisseur de votre ancien logiciel. Une fois que ce sera fait, Teamleader Focus pourra automatiquement détecter et compléter le processus d'enregistrement.

Ce qui est simple, c'est que vos fournisseurs pourront toujours vous trouver dans Peppol (et vous envoyer des factures) via votre numéro CBE. Parce que votre numéro CBE est soit enregistré avec un autre logiciel, soit avec le Teamleader Focus. C'est sur le point d'enregistrement de votre CBE que vous recevrez vos factures.



Et Teamleader Focus?

○ **Teamleader Focus est-il compatible avec la facturation électronique et le réseau Peppol ?**
En d'autres termes, ce logiciel de facturation B2B est-il adapté pour être totalement conforme à la loi d'ici à 2026 ?



Owii

Teamleader Focus est connecté au réseau Peppol.

Cela signifie que vous pouvez vous enregistrer auprès de Peppol, envoyer et recevoir des factures par l'intermédiaire de Peppol, le tout directement dans Teamleader Focus. Vous pourrez donc envoyer et recevoir des factures électroniques bien à l'avance.

(Et non, vous n'avez rien à payer en plus pour en profiter, la facturation électronique est disponible dans tous les forfaits qui fonctionnent actuellement de manière classique. Tous nos clients doivent se conformer à cette législation et nous vous facilitons la tâche autant que possible).

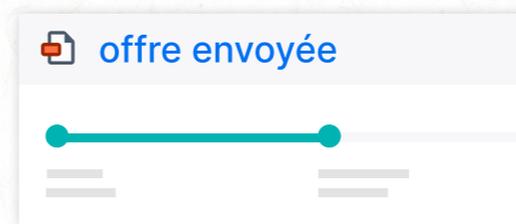


Mais nous ne nous contentons pas de faciliter la facturation électronique.

Avec Teamleader Focus, vous pouvez également gérer facilement tous vos contacts, enregistrer votre temps, préparer et envoyer des devis, suivre des projets et planifier la capacité de votre équipe. Pour ne citer que quelques exemples. Le tout à un seul endroit. Envie de découvrir toutes les fonctionnalités de Teamleader Focus ? Alors, cliquez [ici](#).

Combien cela va-t-il me coûter ?

Avec les forfaits GROW et FLOW de Teamleader Focus, vous envoyez des factures professionnelles facilement et rapidement, et bien d'autres choses encore qui aideront votre entreprise. Du CRM à la gestion de projet, votre entreprise tirera profit de Teamleader Focus. Consultez ici [les prix et les fonctionnalités](#) de nos logiciels d'entreprise.



offre envoyée

A screenshot of a software interface showing a status 'offre envoyée' (offer sent) with a document icon and a progress bar.

FACT-23/5	Payé
FACT-23/4	Impayé
FACT-23/3	À faire



Budget du projet (80%)

67.500,00 € / 75.000,00 €

A screenshot of a software interface showing a project budget of 67,500.00 € out of a total of 75,000.00 €.



Envie d'en savoir plus sur la facturation électronique ?

Vous avez lu l'intégralité du manuel de facturation électronique et vous avez encore des questions ? Pas de problème ! Nous nous ferons un plaisir d'en discuter avec vous. Nos consultants sont parfaitement au fait de ce sujet et se tiennent prêts à répondre à toutes vos questions. Vous pouvez poser votre question de deux manières :

- 1. Appeler un consultant**
- 2. Envoyer votre question**

Quel que soit votre choix, vous recevrez de toute façon une réponse rapide !

Contactez-nous

Demandez à être appelé(e) (aux heures de bureau) dans les cinq minutes.
Ou recevez votre réponse dans un délai d'un jour ouvrable.

